

## Communiqué de presse

Cergy, le 4 avril 2023

### L'ACCOMPAGNEMENT DE L'ASSURANCE MALADIE DU VAL-D'OISE POUR UNE BONNE NUTRITION

La prévention du surpoids et de l'obésité commence dès l'enfance et passe par l'acquisition de bonnes habitudes de vie qui concernent aussi bien les enfants que les adultes. C'est pourquoi **l'Assurance Maladie propose un accompagnement aux Valdoisiens afin de leur permettre d'adopter un comportement nutritionnel adapté.**

Le surpoids et l'obésité constituent des facteurs de risque avérés pour un certain nombre de maladies, dont les maladies cardiovasculaires, le cancer et le diabète.

Parce que prévenir l'obésité infantile permet de réduire les risques d'obésité à l'âge adulte, l'Assurance Maladie a créé un programme : **Mission Retrouve Ton Cap.**

Ce dispositif permet aux **enfants de 3 à 12 ans à risque d'obésité, en surpoids ou en obésité simple**, de bénéficier sur prescription médicale d'une prise en charge précoce, pluridisciplinaire - diététique, psychologique, activité physique - remboursée à **100 % par l'Assurance Maladie sans avance de frais** par la famille, ni dépassement d'honoraire.



La prise en charge est prescrite par le **médecin de l'enfant** puis mise en œuvre par des professionnels de santé et psychologues au sein de centres de santé ou de maisons de santé pluriprofessionnelles ayant adhéré au dispositif.

De 3 à 12 ans, un enfant peut bénéficier sur une période de 2 ans, selon ses besoins et sur prescription médicale, des prestations suivantes :

- **3 bilans** : diététique, activité physique et psychologique.
- **6 séances de suivi nutritionnel et/ou psychologique**, renouvelables 2 fois si besoin.

Pour en savoir plus, cliquer [ici](#).

Par ailleurs, l'Assurance Maladie propose le **service d'accompagnement sophia aux personnes diabétiques** afin de les aider à mieux connaître leur maladie et à adapter leurs habitudes pour améliorer leur qualité de vie. Une alimentation équilibrée fait partie du traitement du diabète.

Le service sophia est **gratuit et sans engagement**.

Pour en bénéficier, il faut :

- être pris en charge en ALD (Affection de longue durée / 100 %) pour le diabète ou une autre maladie chronique ;
- avoir plus de 18 ans ;
- bénéficier d'au moins 3 prescriptions par an de médicaments pour traiter un diabète ;
- avoir déclaré un médecin traitant.

Une fois l'inscription au programme terminée, les adhérents reçoivent des informations et des conseils sur le diabète afin de mieux comprendre les résultats d'examens et l'importance de les faire régulièrement, d'identifier les risques de complications, d'adapter ses habitudes de vie au quotidien, d'apprendre à surveiller sa glycémie...

Le service sophia offre aussi la possibilité d'échanger par téléphone avec un infirmier-conseiller en santé, en soutien des consultations avec son médecin.

Enfin, ce service d'accompagnement permet aux diabétiques de bénéficier gratuitement de conseils sur l'alimentation. Des livrets repères "nutrition" et des fiches recettes sont ainsi mis à disposition des adhérents du programme.

Pour en savoir plus, cliquer [ici](#).

**Afin de contribuer à la sensibilisation autour de cet enjeu de santé publique, des stands d'information seront proposés au public durant le mois d'avril dans les accueils de l'Assurance Maladie du Val-d'Oise.** Les dates seront consultables sur [ameli.fr](http://ameli.fr) ([lien](#)).

#### Chiffres clés :

- Dans le Val-d'Oise, le service sophia diabète, proposé depuis 2008, compte déjà près de 17 000 adhérents diabétiques.
- En France, 17 % des enfants entre 6 et 17 ans sont en surpoids, et 3,9 % en situation d'obésité.

#### **Contact presse :**

 [communication.cpam-cergyponoise@assurance-maladie.fr](mailto:communication.cpam-cergyponoise@assurance-maladie.fr)

#### **À propos de l'Assurance Maladie du Val d'Oise**

Entreprise de droit privé exerçant une mission de service public, la CPAM du Val d'Oise est responsable de la protection de la population du département, soit plus d'1,2 million d'assurés, et verse chaque année près de 4 milliards d'euros de prestations légales, ce qui en fait le principal acteur du financement du système de soins. Forte de 1 000 collaborateurs qui portent haut nos valeurs de solidarité, d'universalité, de responsabilité et d'innovation, notre entreprise intervient sur les « risques » sociaux suivants : maladie, maternité, accidents du travail/maladies professionnelles et décès.